



■■■ page 6

VOIE CYCLABLE BARCELONNETTE-JAUSIERS

# UNE SOLUTION QUI TIENT LA ROUTE



SMADESEP

■■■ page 4

La CCVUSP mise sur Serre-Ponçon



BUDGET

■■■ page 8

Un premier exercice sous le signe de la solidarité



BARCELONNETTE

■■■ page 10

1<sup>ère</sup> journée sur l'avenir de l'économie de montagne

## L'Europe roule pour Véloviso

Le projet *Véloviso* a été retenu dans le cadre du programme européen Interreg Alcotra. Porté par la commune de Saluzzo, en Italie, et les communautés de communes du Guillestrois, du Queyras et de la vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, il a pour objectif de valoriser l'offre transfrontalière notamment grâce à des circuits de cyclotourisme qui s'étendent de Saluzzo à Serre-Ponçon. Il vise également à développer toutes les formes de pratique du vélo. L'Ubaye a bénéficié d'une enveloppe pour la partie qui lui incombe, à savoir la requalification de l'accessibilité des véhicules lents au col de Larche, l'aménagement du col et du tunnel du Parpaillon en équipements de loisirs et celui d'une voie cyclable entre Barcelonnette et Jausiers.

## La CCVUSP aux côtés des jeunes

La CCVUSP était déjà compétente en matière de politique de l'enfance-jeunesse scolaire et extrascolaire des 3 à 12 ans. Elle a souhaité étendre cette compétence aux 12-17 ans. Cette décision, effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017, avait pour objectif de soutenir les maisons des jeunes « *Planète jeunes* » à Barcelonnette et « *Vivre jeunes* » à Jausiers. Pour mieux répartir l'effort financier entre les différentes communes, Barcelonnette et Jausiers se sont engagées à maintenir leur subvention à hauteur de celle de l'an dernier. Le solde est réparti de moitié entre la CCVUSP et les autres communes, au prorata de leur population.

## Deux communes nouvelles

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la vallée de l'Ubaye compte deux communes nouvelles : la première, « Ubaye-Serre Ponçon », réunit La Bréole et Saint-Vincent-les-Forts. Elle porte le nom de l'ancienne communauté de communes. Née un an auparavant, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la commune de Val d'Oronaye est le résultat de la fusion entre Meyronnes et Larche. Ces deux nouvelles collectivités locales font maintenant partie de la CCVUSP, elle même née le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

## Des services publics plus accessibles

Comment améliorer l'accès aux services publics ? Afin d'identifier les besoins, de définir des priorités et de mettre en œuvre les actions nécessaires, un comité de pilotage s'est tenu à la CCVUSP en février dernier et tout récemment au mois de juin. La généralisation de l'accès au numérique révolutionne nos moyens de communication et impose à nos territoires ruraux de se doter de moyens d'accès aux opérateurs nationaux comme La Poste, Pôle Emploi, la CAF, etc., mais aussi à l'offre bancaire et aux soins médicaux. La collectivité se doit d'accompagner les publics éloignés de l'usage du numérique afin de garantir leurs droits au quotidien et de combattre leur isolement. Rester à l'écoute des besoins de la population sera la mission dévolue à la Maison de services au public.

# SOMMAIRE

4

### ACTUALITÉ

- L'Ubaye mise sur le lac de Serre-Ponçon
- Le Sauze, toujours dans l'attente
- Une piste Smart Montain

6

### LE TOUR DE LA VALLÉE

- Liaison cyclable Barcelonnette-Jausiers : une solution qui tient la route

8

### BUDGET

- Un premier exercice placé sous le signe de la solidarité

10

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Journée de réflexion : « Quel avenir pour l'économie de montagne ? »

12

### CULTURE

- Journée de réflexion : « Quel avenir pour l'économie de montagne ? »

CCVUSP, 4 av. des 3 Frères Arnaud, 04400 Barcelonnette

Directeur de publication : S. Vaginay

Rédaction, conception et impression : Oyopi communication - [www.oyopi.com](http://www.oyopi.com)

Crédits photos : M. Baudry, C. Gouron, M. Molle, M. Martin-Lurcel

Distribution : La Poste

Dépôt légal n° 145 du 03/11/1997

## CONSTRUIRE UN AVENIR COMMUN



Grâce à la fusion de nos deux communautés de communes de la vallée de l'Ubaye et de Serre-Ponçon, nous avons maintenant la chance d'avoir des espaces montagneux sauvages et exceptionnels et aussi le plus beau lac artificiel d'Europe ! Notre dénominateur commun reste notre rivière : l'Ubaye. Si cette ouverture vers Serre-Ponçon élargit les contours de notre territoire, elle nous permet aussi de diversifier notre offre touristique, nous offrant des perspectives de développement supplémentaires. Il va maintenant nous falloir porter les grands chantiers qui se profilent. Les projets sont nombreux.

*« Notre mission est de faire émerger un nouveau modèle économique qui permette aux habitants de la vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon de bien vivre au fil des saisons et pour longtemps. »*

À bien des égards, nous sommes entrés dans une période de profonde mutation. Le marché des stations de ski est mature, nous le savons. Notre avenir dépendra de notre capacité à être réactifs.

Notre mission est de faire émerger un nouveau modèle économique qui permette aux habitants de la vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon de bien vivre au fil des saisons et pour longtemps. Notre objectif est de faire de notre communauté de communes un territoire qui porte une identité forte et sache faire fructifier ses atouts majeurs : la nature, le sport, le patrimoine, la culture... en s'appuyant sur le passé mais en regardant résolument vers l'avenir.

Nous sommes tous les acteurs de ce changement et nous allons porter ensemble l'évolution

de notre vallée. Mettons-nous autour de la table, partenaires publics et privés, investisseurs, entreprises, associations, habitants, pour travailler ensemble à faire vivre notre territoire, du sommet de nos stations jusqu'au fond de nos vallées. La première journée de réflexion sur l'avenir de l'économie de montagne organisée en avril, au Zocalo, est la parfaite illustration de cette démarche collective.

Le développement ne peut se concevoir que de manière équilibrée et harmonieuse, dans le respect de l'environnement et du cadre de vie qui constituent notre richesse. Là encore, nous devons faire preuve d'imagination pour innover en matière d'autonomie énergétique et de gestion de l'eau, ressource de plus en plus rare et qui sera sans nul doute le pétrole de demain.

Le numérique constitue un autre enjeu du bien vivre dans nos vallées. Son arrivée entraîne une autre mutation à laquelle nous allons répondre en devenant un territoire connecté. Nous qui n'avons ni autoroute ni voie ferrée, nous devons absolument bénéficier de l'autoroute numérique !

Je vous laisse feuilleter ce journal qui, je l'espère, vous apportera des informations concernant les nombreux projets qui sont mis en œuvre par l'ensemble des élus de la communauté de communes au service des Ubayens.

**Sophie Vaginay**  
Présidente de la CCVUSP

## L'UBAYE MISE SUR LE LAC DE SERRE-PONÇON

L'adhésion de la communauté de communes au syndicat mixte de Serre-Ponçon, en janvier 2018, permettrait à la vallée de diversifier son offre touristique et de bénéficier du potentiel de développement économique du lac. Des projets d'aménagement relatifs au développement de la branche Ubaye du lac sont déjà à l'étude. Le syndicat envisage notamment de créer un port en eau profonde à La Bréole.



La CCVUSP va devoir se prononcer avant la fin de l'année sur son adhésion pleine et entière au SMADESEP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle réaffirmerait ainsi l'importance qu'elle accorde au potentiel de développement économique de la partie ubayenne de Serre-Ponçon. « Cette adhésion nous offrirait des perspectives de diversification de notre offre touristique sur toute l'année », estime Sophie Vaginay, présidente de la CCVUSP. L'ambition de la vallée de l'Ubaye est de bénéficier des retombées des activités nautiques pratiquées sur l'un des plus grands lacs artificiels d'Europe. « Ce sera pour nous un apport considérable que nous allons

prendre à bras-le-corps », renchérit Roger Masse, 1<sup>er</sup> vice-président de la communauté de communes et membre du bureau du syndicat depuis février dernier.

### Un fleuron de l'économie départementale

La présence de la communauté de communes au sein du comité syndical augure une occupation du domaine public et une croissance harmonieuses, sur les deux berges du lac. « Elle nous permet de porter des projets d'aménagement d'ensemble », analyse Christophe Piana, directeur du SMADESEP. Si le Département des Hautes-

Alpes participe activement au syndicat, reste à convaincre celui des Alpes-de-Haute-Provence de le soutenir à son tour, au titre de la « solidarité territoriale », selon l'argument de Sophie Vaginay ; une manière, selon la présidente de la CCVUSP, de reconnaître que « la branche ubayenne du lac constitue un axe majeur de développement touristique et pourrait devenir l'un des fleurons de l'économie départementale. » Preuve de son attractivité, le nombre de conventions d'occupation du domaine public signées par le syndicat a plus que doublé entre 2008 et 2016. Le SMADESEP vient également d'accueillir la Chambre de commerce qui a bien compris quelles perspectives économiques offre le lac.

Le label « Pavillon bleu » a été décerné en mai au camping et à la plage de Saint-Vincent-les-Forts, son dossier de candidature ayant été porté par le syndicat. « Les aménagements de Saint-Vincent s'intègrent bien dans le paysage, note Roger Masse. Nous voulons conserver le caractère sauvage et authentique de cette partie du lac. »

Par ailleurs, le SMADESEP envisage la création d'un port en eau profonde à La Bréole pour faciliter la mise à l'eau des bateaux, toute l'année. Le SMADESEP étudie aussi la possibilité de créer des aménagements pour l'accueil des bateaux à passagers qui feraient des rotations plus régulières d'une rive à l'autre. ■

## LE SAUZE, TOUJOURS DANS L'ATTENTE

La station du Sauze n'en finit pas d'attendre l'issue du contentieux initié par la Préfecture sur la fin de la délégation de service public de la SARL Couttolenc, gérant la station du Sauze pour le compte de la collectivité depuis de nombreuses années. L'arrêt du conseil d'État ne devrait pas intervenir avant la fin de l'année 2017.

Toujours désireuse de préserver cette station historique de la vallée de l'Ubaye, la CCVUSP a dû verser 1,8 million d'euros en 3 ans pour combler les déficits de fonctionnement du Sauze. Par ailleurs, 2,12 millions d'euros sont bloqués sur un compte séquestre en vue d'indemniser les propriétaires historiques des remontées mécaniques. À cela, s'ajoute plus d'un million d'euros versé pour le paiement des loyers, charges et indemnités diverses ainsi qu'un acompte sur l'indemnisation. Un contexte financier difficile que sont venus aggraver trois hivers aux conditions météorologiques défavorables.

« Il va nous falloir trouver des solutions



pour pérenniser la station », indique Sophie Vaginay, présidente de la CCVUSP. Elle rappelle que cette situation de blocage est contraire aux intérêts de la station dont l'état se dégrade. « Nous la portons à bout de bras mais ce contentieux entraîne des contraintes financières telles qu'elles empêchent tout processus de modernisation. La station doit aug-

menter sa rentabilité économique car les financements publics ne pourront pas couvrir indéfiniment le déficit de fonctionnement. Malgré ces circonstances particulièrement difficiles, la station rouvrira bien l'an prochain, comme elle a toujours ouvert. » La priorité reste les investissements qui ont malheureusement fait défaut depuis 30 ans. ■

## UNE PISTE SMART MOUNTAIN



Dans le cadre du contrat *Smart Mountain* lancé par la Région PACA en 2016, la CCVUSP va bénéficier d'un financement couvrant 70 % des travaux qui permettront de sécuriser l'enneigement de la piste Carole Merle, au Sauze, et d'optimiser l'ouverture du haut du domaine skiable et du télésiège du Brec.

L'objectif de *Smart Mountain* est d'inventer les « stations du futur ». Il s'agit de favoriser les projets des stations susceptibles d'améliorer leur compétitivité touristique et de contribuer au développement durable. Les financements concernent

notamment le développement des équipements structurants liés à la pratique du ski alpin. Ils sont attribués aux structures publiques gestionnaires d'un domaine skiable. Un appel à manifestation d'intérêt avait été lancé pour identifier et sélectionner les stations intéressées et leurs projets. Sophie Vaginay, présidente de la CCVUSP, s'était rendue à l'Hôtel de Région, en février dernier, pour assister au comité de pilotage et défendre le projet du Sauze, initié par Jacques Martin, ancien président de la communauté de communes. ■

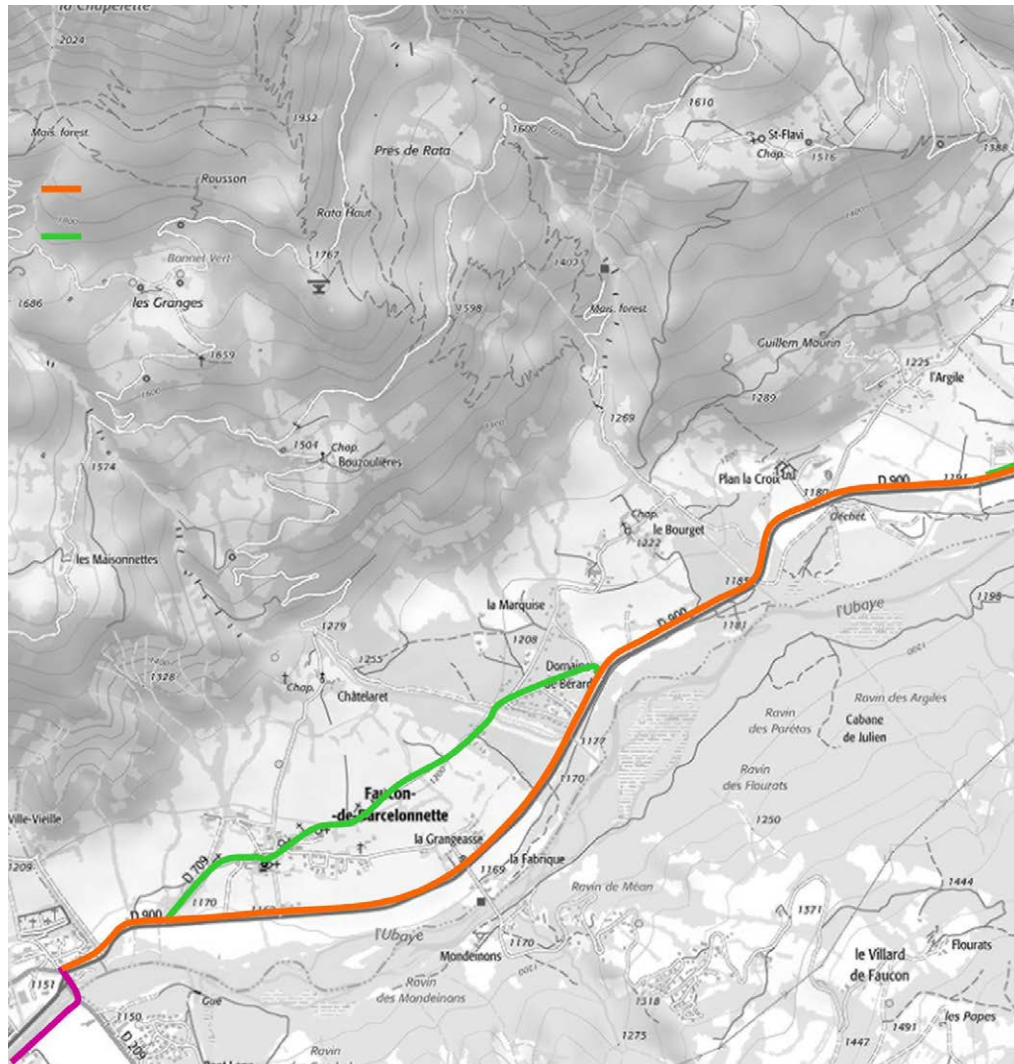
# UNE SOLUTION QUI TIENT LA ROUTE

Le conseil communautaire a pris connaissance fin mai des options possibles pour créer une liaison cyclable entre les deux communes. Désireux de privilégier d'abord la sécurité des usagers, piétons ou cyclistes et une pratique familiale, les élus ont étudié une solution combinant différents modes d'aménagements. Reste à lancer l'étude de faisabilité et à obtenir des financements.

Le projet d'une liaison cyclable entre Barcelonnette et Jausiers revient à l'ordre du jour : les élus du conseil communautaire ont en effet examiné en mai les différentes options possibles pour réaliser cet équipement entre Jausiers et Barcelonnette. Il s'inscrirait dans une ambition plus globale de valorisation de la « *mobilité douce* » avec la création, à terme, d'un itinéraire cyclable trans-ubayen continu qui positionnera la vallée sur une offre « *nature* » attractive.

Cet itinéraire pourrait relier le Val d'Oronaye au réseau véloroute, réseau européen de pistes cyclables passant par Savines-le lac. La CCVUSP engage donc une réflexion à l'échelle de la vallée dont la voie cyclable Barcelonnette-Jausiers ne constitue qu'une petite partie. Elle intervient dans un contexte où la pratique du vélo connaît, en général, une attractivité croissante.

Les élus ont analysé différents scénarii issus d'une étude préliminaire menée par la Maison technique de Barcelonnette. Elle détaille leurs avantages et leurs contraintes comme les obstacles, l'entretien, la nécessité de procéder à des



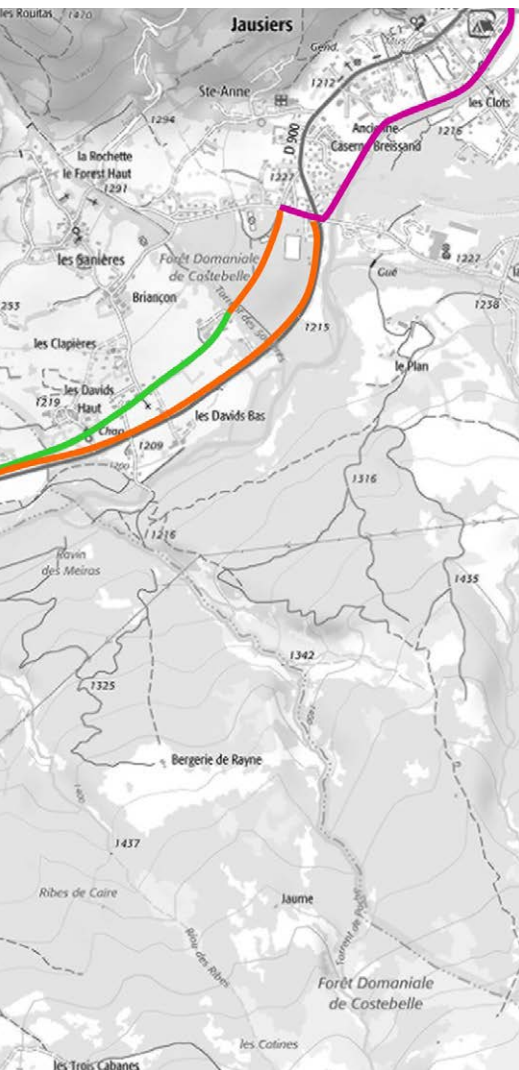
acquisitions de terrains...Elle relève aussi certains points délicats à traiter le long de la RD 900.

## Des travaux par petits tronçons

La première option proposée par l'étude était de réaliser une piste cyclable bidirectionnelle, solution très sécurisante, ayant peu de lien avec la RD 900 et moins d'impact environnemental. La deuxième option, solution la plus économique, consistait à utiliser les voies parallèles à la

RD 900. Elle est sécurisante et évite le trafic routier mais emprunte des voies étroites. La circulation automobile est plus lente que sur la RD 900 et le trafic moins dense.

Le conseil communautaire pourrait finalement décider de mélanger ces deux options pour en faire une unique solution qui semble pertinente, à la fois sur le plan du calendrier de réalisation et du coût financier. Le premier objectif des élus est en effet de sécuriser la pratique du vélo et de pouvoir, aussi rapidement que possible, éviter aux cyclistes d'emprunter la RD 900, très fréquentée



## AMÉNAGEMENT D'UNE LIAISON CYCLABLE ENTRE BARCELONNETTE ET JAUSIERS

Vue d'ensemble des options retenues suite à l'étude préliminaire réalisée par la Maison technique de Barcelonnette

- **Option 1** : piste cyclable bidirectionnelle (6km) à l'amont et indépendante de la RD900
- **Option 2** : Utilisation des voies parallèles (2,6km) couplée avec des tronçons de piste cyclable bidirectionnelle (3,4km)
- **Continuité de l'itinéraire cyclable**

portion entre les Davis et Jausiers, sur 1,7 km. Ces deux tronçons représentent la moitié de la longueur totale de la piste entre Barcelonnette et Jausiers. Le coût des travaux est évalué à 922 000 euros environ. Le reste du parcours se ferait en suivant les routes parallèles à la RD 900 existantes, en passant par Faucon et sous les Sanières.

Un marquage et une signalétique adéquate seraient installés le long du parcours, afin de faciliter la cohabitation entre les différents usagers. Autre avantage, ce tracé serait sécurisé et aurait un faible

dénivelé. Il serait donc adapté à la pratique du plus grand nombre.

Les élus ont confié à Yvan Chevalier, responsable du service des activités de pleine nature de la CCVUSP, le soin de mettre en œuvre le comité de pilotage afin de réaliser une étude de faisabilité technique, précisant notamment les emprises foncières.

Il devra également rechercher des financements dans le cadre des schémas cyclables des véloroutes et voies vertes du CD04, de la région PACA, de l'État et de l'Europe. À suivre ! ■

par de nombreux véhicules et dépourvue d'aménagement. Leur préférence a également été guidée par l'intention de créer un équipement permettant une pratique familiale, ouverte à tous.

### Un tracé sécurisé

Cette solution mixte présente l'avantage de pouvoir être mise en œuvre suivant plusieurs phases de travaux, par petits tronçons. Le premier concernerait la portion comprise entre Le Bourget et les Davis, sur 1,7 km, le second, la



Le futur équipement vise à développer une pratique du vélo accessible à tous.

# UN PREMIER EXERCICE PLACÉ SOUS

La CCVUSP a voté son premier budget depuis le regroupement des deux communautés de communes de la Vallée de l'Ubaye et d'Ubaye Serre-Ponçon, en janvier dernier. Il doit répondre aux besoins des deux anciens EPCI qui ont groupé leurs budgets de fonctionnement et d'investissement, donnant lieu à un exercice délicat et complexe et à de nombreux ajustements.

L'objectif recherché par la CCVUSP était de stabiliser le budget intercommunal après trois années de hausse de la fiscalité et de maîtriser les dépenses. La collectivité a dû faire face à des difficultés notamment liées à la baisse des dotations de l'État mais également à plusieurs hivers consécutifs très doux avec un déficit d'enneigement qui impacte directement ses finances.

Malgré ce contexte difficile, le chiffre d'affaires de Praloup est en progression de 8,28 %, avec une hausse très importante de la fréquentation durant les vacances de Noël. L'ouverture de la station a été possible grâce aux investissements réalisés pour la production de neige de culture, qui ont permis de pallier le manque d'enneigement naturel. L'objectif est d'atteindre l'équilibre de fonctionnement l'an prochain.

Le Sauze a souffert du déficit

d'enneigement doublé de l'absence d'investissement depuis plusieurs années, ce qui nécessite depuis trois ans, la mobilisation de fonds communautaires au travers d'une importante subvention d'équilibre. L'activité de Sainte-Anne est également en recul, nécessitant aussi l'emploi de fonds communautaires pour assurer son fonctionnement.

## Aucune augmentation de la fiscalité

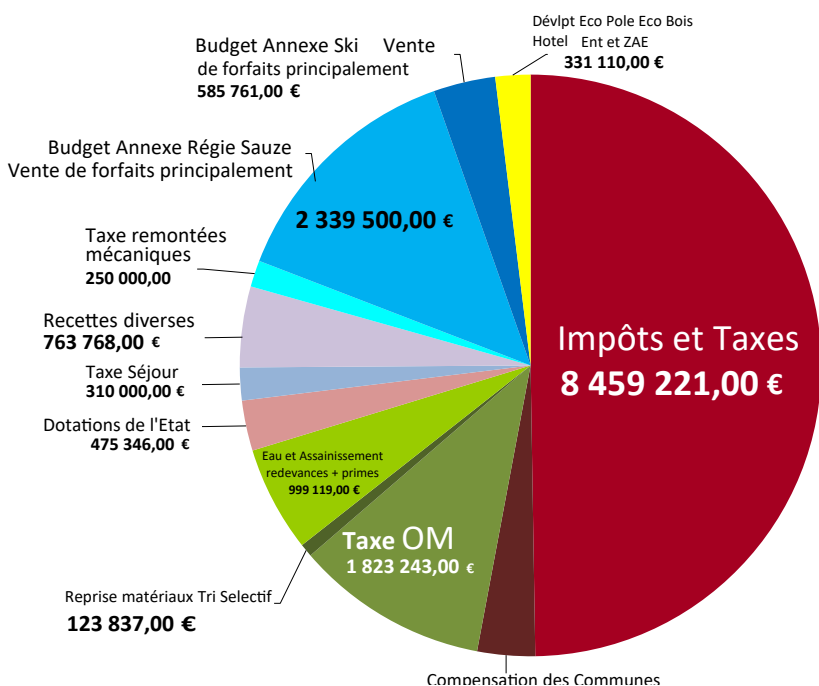
Malgré ce bilan mitigé, aucune augmentation de la fiscalité n'a été envisagée. La collectivité a dû effectuer des restrictions budgétaires sur de nombreux postes de dépenses.

Ce premier budget communautaire de la CCVUSP se devait aussi d'être équitable et solidaire entre les territoires. Il a fallu d'abord évaluer les compétences transférées à la nouvelle intercommunalité, celles

rétrocédées à la commune nouvelle d'Ubaye Serre-Ponçon et compenser la baisse mécanique de la fiscalité sur le périmètre de l'ancienne CCUSP. Les investissements des stations de ski n'ont pas été transférés sur les contribuables de la commune d'Ubaye Serre-Ponçon. L'intention a été de proposer des solutions équitables et consensuelles.

D'autres compétences sont à l'étude dont celle sur l'eau (GEMAPI). Le tourisme culturel reste un autre axe de développement important avec notamment les fortifications. Par ailleurs, l'axe routier vers l'Italie nécessite une reconnaissance de caractère européen qui permettrait de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation d'infrastructures routières.

Enfin, le territoire de la CCVUSP est désormais inclus dans une zone de revitalisation rurale ouvrant droit à des exonérations d'impôts pour les entreprises. ■

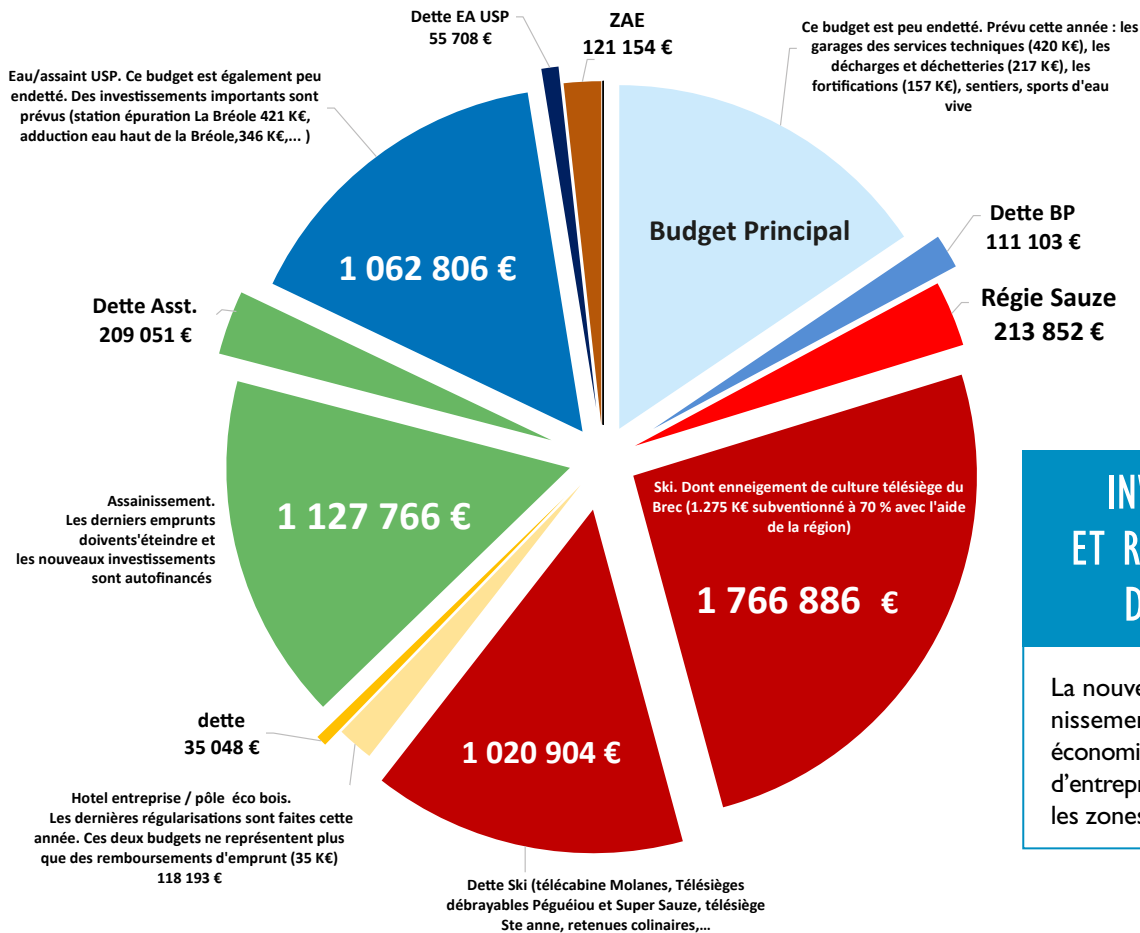


**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**  
17 006 298 €

Elles sont très largement constituées d'impôts locaux (50 %) : taxe d'habitation (3 369 K€), taxe foncier bâti (2 458 K€), non bâti (77 K€), taxe sur les entreprises (1 705 K€). Les ressources allouées par l'État ont fortement diminué depuis 8 ans passant de 888 489 € en 2010 à 475 346 € en 2017.



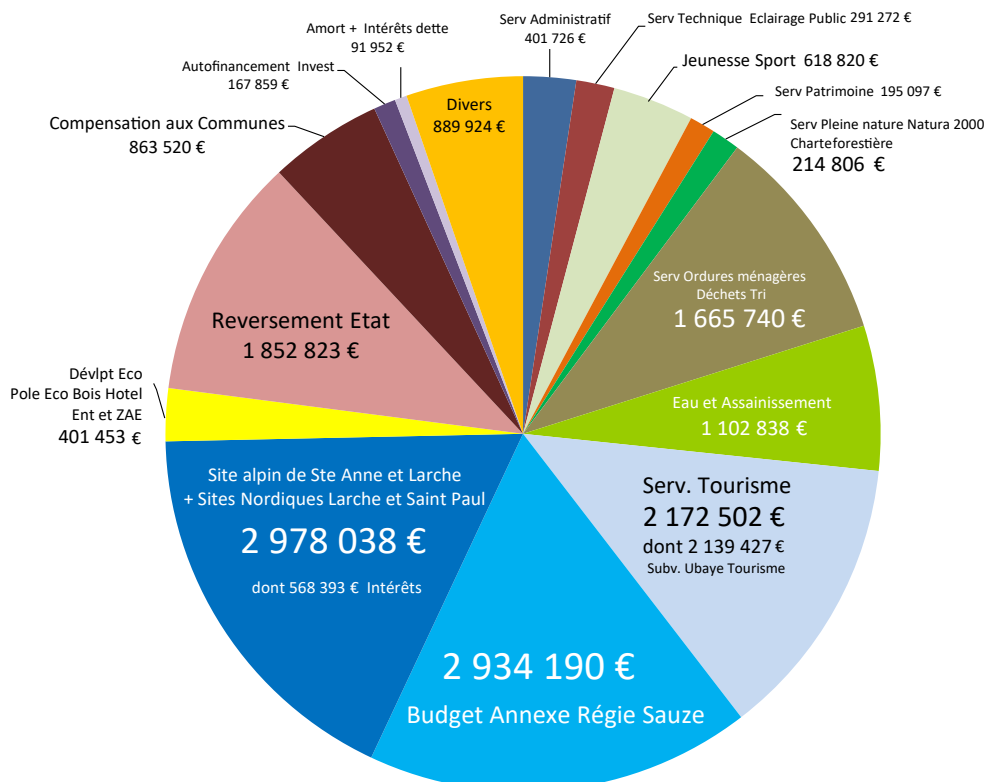
# LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 16 842 560 €

La suite des charges de fonctionnement des services administratifs et techniques (4 % du total) sont identifiables, les grands domaines d'intervention touchant la population du territoire : la jeunesse (sport, scolaire, enfance, musique...), le patrimoine (musées, fortifications), les activités « vertes » (pleine nature, vélo-sentiers, Natura 2000, forêts...), les ordures ménagères et la déchetterie, l'eau et assainissement, le tourisme, le ski (en régie au Sauze et en « direct » sur Sainte-Anne et le « Nordique »).

On notera que le poids des reversements à l'État prélevés sur le territoire est très lourd : 1,85 M€.



# « QUEL AVENIR POUR L'ÉCONOMIE DE MONTAGNE ? »

Une dizaine d'experts, spécialistes de la météo, du tourisme et de la montagne, ont répondu à l'invitation de la CCVUSP pour évoquer les stratégies à mettre en œuvre afin d'assurer l'avenir économique de la vallée. À l'occasion de ce forum initié par Pierre Martin-Charpenel, maire de Barcelonnette, et Jean-Michel Frelastre, conseiller municipal, ces spécialistes ont évoqué les questions liées notamment au réchauffement climatique et au développement touristique. Ils ont débattu avec les Ubayens venus nombreux à cette première organisée au Zocalo par Ubaye Tourisme, le 21 avril dernier.



De nombreuses pistes de réflexion ont

## Gestion de la neige

### FAIRE FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les professionnels de la météo envisagent plusieurs scénarii d'évolution du climat, dans une démarche scientifique. La température augmentera de 0,3°C par an. Marie-José Pittore, responsable du centre Météo-France de Briançon, explique que l'enneigement moyen va baisser de 10 à 60 % selon les hypothèses, avec de fortes variations d'une année sur l'autre. Pour s'adapter, l'économie de la neige va devoir passer à une véritable gestion de la neige basée sur une modélisation de l'enneigement. Ce travail de modélisation est mené avec Météo France par des chercheurs de l'IRSTEA<sup>1</sup> Grenoble. Il fournira aux stations des données objectives leur permettant d'anticiper l'exploitation des domaines skiables. Delphine Piazza-Morel, chef de projet Adamont à l'IRSTEA, étudie quant à elle les conséquences du réchauffement climatique sur le

Vercors et les parcs naturels des Préalpes. « *Il impacte toutes les activités économiques de montagne, dit-elle. Il est nécessaire d'élaborer une stratégie pour s'y adapter.* »

#### Produire de la neige de culture

La neige de culture est l'un des éléments de réponse qui permettrait, à court terme, de pérenniser les aménagements. « *Des solutions techniques existent pour produire de la neige en très peu de temps* », note Patrick Arnaud, directeur général du domaine skiable de Serre-Chevalier. Elles nécessitent la création de retenues pour stocker d'importantes réserves d'eau, ce qui risque de soulever un autre problème : « *Faudra-t-il produire de la neige de culture ou avoir de l'eau au robinet ?* », interroge Alain Boulogne, président de la section France du CIPRA.<sup>2</sup> À court terme, l'implantation de

canons à neige paraît indispensable. Reste à savoir ce que les stations seront prêtes à investir pour financer les aménagements nécessaires. « *Avec le prix d'une remontée, on peut créer une retenue d'eau et enneiger 15 à 20 km de pistes* », analyse Patrick Arnaud. L'enjeu sera, grâce aux nouvelles technologies, de produire de la neige à des températures de plus en plus élevées. À plus long terme, Alain Boulogne évoque la nécessité d'une véritable transition touristique, de « *construire ensemble une nouvelle stratégie touristique qui devra tenir compte du réchauffement climatique et de la forte concurrence mondiale qui s'annonce* ». ■

<sup>1</sup> Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture  
<sup>2</sup> Adaptation en territoire de montagne aux impacts du changement climatique



## LE SKI, UNE RESSOURCE INCONTOURNABLE



Patrick Arnaud

En 2014-2015, l'activité ski a généré un chiffre d'affaires de 860 millions d'euros dans les départements 04 et 05, 14 874 emplois directs et 92 100 emplois pour répondre aux besoins en biens et services des personnes présentes sur la zone.

« Il y a un rapport de 1 à 7 entre le coût d'exploitation des stations et leurs retombées économiques », rappelle Patrick Arnaud, directeur général du domaine skiable de Serre-Chevalier.

été évoquées durant cette journée.

### Tourisme

## UN TERRITOIRE EXCEPTIONNEL QU'IL VA FALLOIR DIFFÉRENCIER

« Les Alpes du Sud sont un territoire exceptionnel, doté d'un réel potentiel ».

Alain Boulogne, président de la CIPRA<sup>3</sup>, n'a pas été le seul à le dire. Mais comment faire pour valoriser ces atouts ? Bâtir un projet touristique s'envisage sur 20 ans et doit, selon lui, impliquer tous les acteurs du territoire, publics et privés, pour que « chacun y trouve sa place ».

Alain Boulogne note que la communication de type déclaratif ne fonctionne plus. Il faut passer à une « communication par la preuve et apprendre à mettre nos produits en vitrine ».

Pour Patrick Arnaud, « les montagnards sont face à un nouveau défi qu'ils vont devoir relever, pour créer un

modèle plus équilibré entre l'hiver et l'été, qui profite aux gens d'ici ». La montagne reste une destination attractive, surtout l'été, mais le marché est mature et la clientèle vieillit. « À court terme, il va falloir se préoccuper de la renouveler », insiste Jean Berthier, délégué Montagne d'Atout France. Il évoque la nécessité d'anticiper avec une double échelle de temps et de territoire, à la fois pour l'hiver



Bruno Bret

et pour l'été, pour aboutir à une nouvelle offre plus diversifiée.

Pour Bruno Bret, consultant en marketing et développement touristique, « le tourisme naît d'une rencontre et se développe sur des fondements identitaires ou culturels. Sans identité forte du territoire, point de salut ! » Il faut

partir de ce constat : « Nous avons un territoire unique, une architecture, un pays, une végétation, un caractère, un style, une vocation. Ce mélange constitue notre identité. Il faut communiquer sur ce positionnement et qu'il corresponde bien au ressenti de la clientèle. »

Jean-Denis Rispaud, spécialiste de l'aménagement du territoire, pointe le fort décalage entre le potentiel de développement et l'attente de résultats. « On attend du tourisme qu'il compense les faiblesses économiques, ce qui accentue les déséquilibres et crée une impasse. Il faut diversifier l'économie, faciliter l'émergence de nouveaux acteurs, cibler les investissements dans les stations, démultiplier les potentiels de développement entre stations et vallées. Le salut viendra de notre capacité à innover. » ■

<sup>3</sup> Commission Internationale pour la Protection des Alpes

# LE FORT DE TOURNOUX, PATRIMOINE DE L'UBAYE



Dans la délibération prise par la CCVUSP le 13 avril dernier, il est rappelé que le fort de Tournoux ainsi que les ouvrages Maginot de Roche-la-Croix, Saint-Ours haut et Plate-Lombarde sont inscrits dans le domaine public. Ces fleurons du patrimoine de la vallée font partie de ses « biens inaliénables et incessibles ». Cette décision formelle officialise la mission de sauvegarde et d'entretien de la collectivité. Elle permettra de mieux gérer les conventions, les conditions de sécurité, la réglementation...

## ■ Fondation du patrimoine

### SAUVEZ LA SAPINIÈRE !

La Fondation du patrimoine fait appel à votre générosité : participez à la souscription publique qu'elle a lancée et aidez à financer la rénovation de la toiture et de la véranda de La Sapinière, à Barcelonnette, seule villa mexicaine ouverte au public. Cette rénovation est devenue indispensable à la sécurité du public et des œuvres. Elle intègre aussi le musée dont la nouvelle muséographie sera dédiée aux « migrations partagées ».

Organisme national privé spécialisé dans le mécénat, la Fondation du patrimoine se mobilise pour ce projet. Désireux de le soutenir à son tour, Juan Manuel Gomez Robledo, ambassadeur du Mexique, a rassemblé les représentants de la commune de Barcelonnette, des mécènes et des

Elle traduit également la volonté de la communauté de communes de développer le tourisme culturel militaire en Ubaye, à un moment où celui-ci a le vent en poupe. « *Tout le monde s'intéresse à ce patrimoine ubayen, confirme Florence Donnadieu, responsable du service culture et patrimoine. Il résume 250 ans d'histoire frontalière de la France* ».

Le fort de Tournoux est inscrit au titre des Monuments Historiques, ce qui équivaut à une reconnaissance nationale. Le Crédit agricole a versé la somme de 20 000 € en 2016 pour sa rénovation, la Région a également contribué à hauteur de plus de 11 000 €.

La CCVUSP s'apprête par ailleurs à répondre à un appel à projets « *restauration et valorisation du patrimoine militaire fortifié* », lancé par la Région PACA, pour la préservation des ouvrages de Saint-Ours haut et de Roche-la-Croix. ■

membres de la Fondation à Paris, en avril.

Toute contribution vous permettra de bénéficier de déductions fiscales et de différents avantages, en fonction du montant de votre don : entrée gratuite au musée, abonnement à la revue *Toute la vallée*, etc.

*Don en ligne sur le site de la fondation : [www.fondation-patrimoine.org/49074](http://www.fondation-patrimoine.org/49074)*

*Retrouvez le projet en vidéo sur la chaîne Youtube Ubaye Vallée. ■*



# 23<sup>e</sup> FESTIVAL: des ENFANTS DU JAZZ

BARCELONNETTE

JUILLET 2017



27. DELUXE



28. YURI BUENAVENTURA



29. ZUCCHERO

Info et resa

[barcelonnette.com](http://barcelonnette.com)

04 92 81 04 71